

30 août 2002 -17:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des ministres du 30 août 2002](#)

## Accès au Registre national

Sur proposition de M. Antoine Dusquesne, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal autorisant l'Administration de l'Information économique du Service public fédéral Economie, Petites et Moyennes Entreprises, Classes moyennes et Energie à accéder aux informations du Registre national des personnes physiques (\*) et à en utiliser le numéro d'identification.

Sur proposition de M. Antoine Dusquesne, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal autorisant l'Administration de l'Information économique du Service public fédéral Economie, Petites et Moyennes Entreprises, Classes moyennes et Energie à accéder aux informations du Registre national des personnes physiques (\*) et à en utiliser le numéro d'identification.

Cette Administration de l'Information économique est notamment chargée de la mise en œuvre de la future Banque-Carrefour des Entreprises. Celle-ci sera prochainement créée au sein du Service public fédéral Economie, Petites et Moyennes Entreprises, Classes moyennes et Energie. Le projet de loi portant création de cette Banque-Carrefour est actuellement soumis à l'avis de la section de législation du Conseil d'Etat et sera ensuite déposé au Parlement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe